

DECISION N° DEC-2024-030

OBJET : DEVIS AXIANS ANTENNE RELAIS RADIO

**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
(ARTICLE L2122 – 22 C.G.C.T.)**

Le Maire de la commune d'ÉTOILE SUR RHONE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-020 du 26 mai 2020 transmise en Préfecture le 26 mai 2020, et notamment son 4ème alinéa qui dispose que le Maire peut être chargé pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Vu le devis présenté par AXIANS Réseaux Mobiles Privés pour la fourniture l'installation et la mise en service d'un répéteur Radio pour réseau DMR + 2 postes

Considérant la nécessité d'améliorer la qualité des transmissions du système de radios portatives acquis pour la Police municipale

DECIDE

- **D'ACCEPTER** le devis du 12/03/2024
présenté par l'entreprise AXIANS Réseaux Mobiles Privés
domiciliée Bâtiment Rhovalparc entrée B
BP 27128 1 avenue de la Gare
26300 ALIXAN

pour un montant de :

FOURNITURES	4 241.00 €HT
PRESTATIONS	4 480,40 €HT
Total	8 721.40 €HT soit 10 465.68 € TTC

- **DE SIGNER** le devis (les dépenses sont prévues au budget primitif 2024).

ETOILE SUR RHONE,
Le 18 mars 2024
Le Maire,

Françoise CHAZAL

